

mêlé à la direction de toutes nos grandes œuvres de bienfaisance.

A Paris, simple étudiant en droit, il devient l'ami et le compagnon d'Ozanam, le fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul. A peine est-il revenu à Lyon, qu'il se hâte de fonder la Conférence de la paroisse de Saint-Jean et de Saint-Georges, dont il fut le premier président. Est-il obligé d'en abandonner momentanément la direction, pendant les six années de son séjour à Saint-Étienne et à Roanne, on le voit donner à l'œuvre naissante dans ces deux villes, un concours qui n'est point encore oublié. C'est ainsi qu'était rappelée, dans une publication toute récente, la part active qu'il prit aussi, en 1844, à Saint-Étienne, à la fondation de l'œuvre de Saint-François-Régis, qui se consacre à faciliter la célébration civile et religieuse du mariage des indigents (3).

De retour à Lyon, en 1849, il reprend à la tête de la Conférence de Saint-Jean, la place d'honneur qui lui avait été réservée, tout en s'attachant, avec le plus grand dévouement, à l'administration du Dispensaire général, qui complète l'œuvre de Saint-Vincent de Paul, par l'assistance des malades pauvres à domicile.

Cette vive sollicitude pour toutes les misères humaines le désignait naturellement pour faire partie du Conseil d'administration de nos Hospices civils. D'abord simple membre de la Commission et devenu son président de 1865 à 1871, on le vit présider à la création soit de la maison de

---

(3) M. Testenoire-Lafayette. *Société charitable de Saint-Jean-François-Régis, établie à Saint-Étienne*. Notice et compte rendu (1844-1891). — Saint-Étienne, 1892, in-8°.